Restaurants, quels sont les moyens permettant de faire appliquer le Loi ?

Rubrique : questions-réponses - Date : samedi 16 octobre 2004

Je viens de lire les textes de loi concernant les restaurants. Tout cela est bien beau, mais très peu appliqué. Quels sont les moyens permettant de faire appliquer la Loi ? La volonté politique existe t'elle ?

J'ai entendu hier à la radio, que 71 % des personnes interrogées voudraient voir la Loi appliquée. Comment expliquer alors qu'il y ait autant de fumeurs dans les restaurants ?

S'il y a vraiment autant de gens qui veulent que cela cesse, il serait peut-être temps, pour les autorités, en liaison avec les associations, de mettre au point un guide indiquant tous les restaurants non-fumeurs et ceux possédant des lieux isolant les fumeurs. Mais cela ne devrait pas être payant.....et être inclus dans le programme de lutte de l'Etat contre le tabagisme.

Réponse :

guide indiquant tous les restaurants non-fumeurs et ceux possédant des lieux isolant les fumeurs : Bonnes adresses pour non-fumeurs sur le site de DNF

La volonté politique existe-t-elle ? La volonté politique ne sera confirmée dans les faits que le jour où 50,1% de la population (parmi ces 71% dont vous faites état) réclameront effectivement le respect de leur droit. Il se trouve que dans le même sondage seulement 40% des personnes interrogées estiment que la loi n'est pas respectée dans les restaurants : cela signifie, au mieux et contrairement à l'esprit de la loi, que les clients qui rentrent dans un restaurants estiment que les espaces sans panneaux d'interdiction de fumer sont réservés aux fumeurs.

Quels sont les moyens permettant de faire appliquer la Loi ? Consultez les conditions particulières d'application de la loi dans les Bar et Restaurants, puis les conseils pratiques que DNF vous propose.

Si vous souhaitez ensuite aller plus loin dans votre démarche, contactez-nous à nouveau.

Copyright © DNF - Pour un monde Zéro Tabac